

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 NOVEMBRE 2025

Séance du 07 novembre 2025 à 20 h 00

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Marie-Pierre DUPRE, Maire.

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 11	Présents :	Mesdames DUPRE Marie-Pierre, MARQUET Jocelyne, ROY Micheline, WISSELMANN Agnès, Messieurs BILLARD Cyril, MAILLARBAUX Joël, ROYER Loïc, RUAUX Jean-Pierre, SIMONIN Christian, ZVER Alain
Nombre de membres en exercice : 10	Excusés :	
Nombre de Conseillers Présents : 10	Absents :	
Nombre de Conseillers excusés : 0	Représentés :	
Nombre de Conseillers Représentés : 0	Secrétaire de séance :	Madame WISSELMANN Agnès

N° 2025/30 - AFFOUAGE 2025 / 2026 : MODIFICATION DES PARCELLES DE L'ETAT D'ASSIETTE

Sur proposition de l'ONF, le Conseil municipal décide de reporter l'exploitation de la parcelle 35 (prévue initialement à l'état d'assiette 2025) à l'état d'assiette 2026 et d'exploiter, par anticipation, la parcelle 8 prévue à l'état d'assiette 2026.

Vote		
Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la commune de SERVIGNEY.

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au représentant de l'Etat le 10.11.2025 et de la publication le 10.11.2025

Fait à Servigney, le : 10.11.2025

Le Maire,

